

(Prince), Madill, Matte, Muir (Lisgar), Nasserden, Neveu, Noble, Nowlan, Olson, Peters, Ricard, Roxburgh, Schreyer, Vincent, Watson (Assiniboia), Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Whelan, Yanakis—(37).

Aussi présents: du ministère de l'Agriculture: L'hon. M. J. J. Greene, ministre; M. Bruce Beer, député, secrétaire parlementaire; M. S. C. Barry, sous-ministre; M. S.-J. Chagnon, sous-ministre associé; M. S. B. Williams, sous-ministre adjoint (Production et Commercialisation) et président de l'Office de stabilisation des prix agricoles; le D<sup>r</sup> J. A. Anderson, directeur général de la division de la Recherche; M. J. S. Parker, directeur général de la division de l'Administration, et M. C. B. Grier, directeur de la division des biens et des finances.

Le secrétaire du Comité donne lecture du premier rapport du sous-comité directeur:

Le Comité recommande que, pendant l'étude des demandes de crédits du ministère de l'Agriculture, on observe les règles suivantes:

- a) qu'on mette à l'étude le premier chapitre (administration du ministère et qu'on permette une discussion et des questions d'une nature générale sur la déclaration du Ministre, mais non sur des articles particuliers dont on ne pourra discuter que dans l'ordre où ils apparaîtront;
- b) que le Comité se conforme au règlement 65(5) qui se lit comme suit:

Tout membre de la Chambre des communes qui n'est pas membre d'un comité permanent peut, sauf indication contraire de la part de la Chambre ou du comité permanent, participer aux délibérations du comité, sans toutefois voter, faire une motion ou proposer un amendement quelconque, ni être compté parmi les membres présents.

- c) que chaque membre dispose en tout temps de vingt (20 minutes) pour traiter d'un sujet ou questionner un témoin;
- d) que la durée des séances du Comité ne dépasse pas deux (2 heures);
- e) que seuls les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture soient appelés comme témoins.

Sur proposition de M. Danforth, avec l'appui de M. Asselin (Richmond-Wolfe)

*Il est décidé*—Que le premier rapport du sous-comité directeur soit adopté.

Le président met à l'étude le premier article—Administration du budget principal du ministère de l'Agriculture, 1966-1967; il présente alors l'honorable J. J. Greene, qui, à son tour, présente les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture.

Le Ministre fait une déclaration générale et on le questionne sur des sujets connexes, avec l'assistance de MM. Beer, Barry et Williams.

M. Greene suggère que le Comité prépare une liste de sujets de discussion particuliers pour chaque séance. Cela faciliterait la présence des fonctionnaires intéressés devant le Comité.